



C0429

GESTION DE PROXIMITÉ RELATIONS AVEC LES HABITANTS

GESTION DES STATIONNEMENTS ABUSIFS – VÉHICULES “VENTOUSES” ET EN “VOIE D’ÉPAVISATION”

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Agir face aux véhicules gênants, préserver le service

Entre véhicules ventouses, épaves ou en voie d'épavisation, la gestion des stationnements pose de nombreuses questions. Dans un contexte où la pression sur le stationnement s'accroît, portée par la croissance démographique et les nouvelles exigences environnementales, les résidences sociales ne peuvent devenir des zones de relégation pour les véhicules abandonnés. Le maintien d'une offre de stationnement fonctionnelle et d'une qualité de service satisfaisante pour les locataires doit rester une priorité. Les bailleurs sociaux sont ainsi confrontés à des contraintes juridiques, réglementaires et financières, et doivent pouvoir développer une stratégie claire de gestion des véhicules gênants. Cela implique la connaissance des textes de loi applicables, l'élaboration de procédures adaptées, et la mobilisation des acteurs internes et externes pour mettre en œuvre des solutions concrètes et coordonnées.

PUBLIC

Chargé de sûreté et de tranquillité résidentielle. Directeur d'agence, responsable « proximité » et chargé de secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les différentes typologies de véhicules gênants et les situations réglementaires associées
- › élaborer une procédure interne
- › mettre en œuvre des actions concrètes pour sécuriser les espaces, préserver la qualité de service et maîtriser les coûts
- › sensibiliser les locataires

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques
Échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lilian DUTREUX, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté, management des risques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel

le 12 juin 2026 - Distanciel

le 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris

le 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition d'un véhicule gênant et des différentes typologies

- véhicule gênant
- véhicule ventouse
- véhicule en voie d'épavisation
- véhicule épave

Cadre légal et réglementaire

Voie ouverte

- pouvoirs de police du maire

Voie fermée

- notion de « maître des lieux »

Procédure interne

- établissement d'un process efficace
- acteurs en charge du recensement, de la transmission et du suivi

Partenariat externe

- identification des acteurs et entretien du partenariat
- établissement d'une convention.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.